

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 82 (1985)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Échos de partout

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Echos de partout

## UN EXEMPLE À SUIVRE

En octobre dernier, M. Roger Meylan, apiculteur et conseiller communal de Nyon, a soulevé un point précis lors d'une réunion du Conseil communal dont il est membre, sa crainte de voir disparaître le sapin blanc dans cette région.

Son intervention est pleine de bon sens.

Chacun de nous devrait s'employer, même à titre de simple citoyen, à surveiller les décisions parfois déroutantes des autorités locales.

Nous reproduisons ci-après sa motion in extenso.

**Ph. Laperrousaz**

## MOTION POUR LA PROTECTION DU SAPIN BLANC (ALBIES ALBA MILL), POUR SON EXPLOITATION RATIONNELLE ET SA CONSERVATION EN TANT QU'ESPÈCE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire en ce Conseil, j'ai vraiment été effaré de lire et d'entendre dans le rapport de la Commission de gestion concernant les domaines des forêts et montagnes, que le sapin blanc aura totalement disparu d'ici dix ans. Ceci, sans commentaire, sans regrets.

Devant cette carence, je me dois de réagir et de tirer la sonnette d'alarme. Mais qu'est-ce que le sapin blanc, «Albies Alba Mill» en latin? Il a aussi d'autres noms suivant les régions; à savoir: sapin argenté, sapin baumier, sapin commun, sapin des Vosges, sapin de Normandie et il appartient à la famille des abietacées. Son habi-

tat: l'Europe centrale et méridionale, montagnes de 400 m à 2000 mètres.

Ses caractéristiques: il atteint jusqu'à 50 m de hauteur, tronc droit, écorce lisse, blanchâtre puis noirâtre, bourgeons résineux, aiguilles simples aplaties vert foncé vernissées dessus. Il fournit un bois de qualité courante. On peut utiliser ses aiguilles, sa résine fraîche, ses bourgeons desquels on tire des huiles essentielles, de la térébenthine, des pro-vitamines A, aux propriétés antiscorbutique, antiseptique, diurétique, expectorant sudorifique et autres bienfaits dont le miellat. J'en parlerai plus loin.

Il y a 55 millions d'années le sapin blanc peuplait déjà la terre et c'est en surmontant les formida-

bles bouleversements géologiques de l'ère quaternaire que, de lignée en lignée il est venu jusqu'à nous. Nombreuses ont été ces lignées malgré les 800 ans d'âge que peut atteindre ce bel arbre.

Comme il sied à son rang, le roi des forêts est, sans fantaisie, parfaitement pyramidal. Et on voudrait le faire disparaître par la surexploitation et le manque de soins ! Ce serait là le signe annonciateur d'une catastrophe écologique. Il ne faut jamais détruire ce que la nature nous donne ! Ce qui se fait en Amazonie ne doit pas se répéter dans le Jura, toutes proportions gardées.

Venons-en au miellat de sapin blanc très prisé des abeilles, qui, avec le concours des pucerons et des fourmis confectionnent un miel de qualité très parfumé et apprécié des connaisseurs.

Pour ce faire, l'été venu, les apiculteurs transportent par milliers leurs ruches dans nos forêts de montagne. C'est là, vu la disparition des pariries naturelles en plaine, la seule récolte qu'ils font.

Si par malheur le sapin blanc venait à disparaître par une politique aberrante d'exploitation – la sécheresse et les pluies acides ainsi que les avions suffisent – les apiculteurs, qui entre nous ne sont pas subventionnés de quelque manière que ce soit et ne le demandent pas, ne transporteraient plus leurs ruches dans les forêts de montagne et abandonneraient l'apiculture. Un désastre écologique s'ensui-

vrait. En effet, tout le processus de fécondation des différentes espèces de plantes et d'arbres s'en trouverait affecté, leurs fleurs n'étant plus visitées par les abeilles.

En conclusion je souhaite :

- Une protection spéciale du sapin blanc par nos autorités.
- Qu'un nombre égal de sapins blanc soit toujours maintenu dans les années à venir.
- Que toutes les mesures utiles soient prises afin d'assurer la pérennité de l'espèce « Abies Alba Mill » ou sapin blanc.

**Roger Meylan,  
Nyon**

---

### **La Confédération veut économiser 150 millions**

Dans son rapport sur les mesures d'économies de l'administration fédérale sont cités quelques exemples de mesures d'économie. Ton rédacteur en a relevé deux...

– A la Station fédérale de recherches laitières (Liebefeld) on va économiser un demi-poste en **renonçant à certaines recherches sur le miel**; la mesure d'économie portera à partir de 1987, date d'une mise à la retraite.

– **Les cours de formation et de perfectionnement en apiculture ne seront plus donnés** (??? réd.), économie 400 heures de travail (re ??? réd.).

Tiré du « Vétérin suisse » N° 11  
à suivre